

Consultation du public relative au projet de révision de l'arrêté interdépartemental portant définition des plans d'action sécheresse pour le sous-bassins Lot

Conformément aux dispositions de l'article L. 120-1 du code de l'environnement relatif à la mise en œuvre du principe de participation du public, le projet d'arrêté interdépartemental portant définition du plan d'action sécheresse pour le sous-bassins Lot est mis en consultation du public, pendant 21 jours consécutifs du lundi 3 avril au dimanche 23 avril 2017 inclus sur le site Internet de la préfecture de l'Aveyron.

Durant cette période, toute personne intéressée pourra :

1. accéder à la **note de présentation** proposée par le Préfet du Lot Coordonnateur du sous-bassin Lot ;
2. accéder au **projet d'arrêté cadre interdépartemental** portant définition d'un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin du Lot et **au plan d'actions annexé** ;
3. faire part à **la DDT du Lot**, des éventuelles observations que ces documents appellent par mail ou par courrier à envoyer aux adresses suivantes :

ddt-consultation-public-eau@lot.gouv.fr

ou

*Direction Départementale des Territoires du lot
Service Eau, Forêt et Environnement,
127, Quai Cavaignac
46009 Cahors cedex*